

www.payshericourt.fr

www.payshericourt.fr

Rapport d'Activité

2013

www.payshericourt.fr

www.payshericourt.fr

www.payshericourt.fr

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Édito.....	page 3
Les dates clés	pages 4 et 5
L'identité communautaire du pays d'Héricourt	pages 6 et 7
Aménagement du Territoire	pages 8 à 15
Développement Économique	pages 16 à 19
Animation périscolaire et loisirs	pages 20 à 23
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine	pages 24 et 25
Environnement - Déchets	pages 26 et 27
Habitat et Énergies renouvelables	pages 28 et 29
Développement culturel et sportif	pages 30 à 35
Petite Enfance	pages 36 à 41
Emploi - Insertion professionnelle et formation	pages 42 à 46
Information - Communication	pages 47 à 50
Finances	pages 51 à 59
Moyens Généraux	pages 60 et 61
Le mot du Directeur	page 62

édito



Le rapport d'activité 2013 nous concerne toutes et tous. L'année 2013 a été marquée par de grands dossiers.

C'est tout d'abord les dossiers économiques avec une activité soutenue pour réussir l'arrivée d'Hermès dans le Pays d'Héricourt avec plus de 250 emplois à la clé (confirmée le 9 juillet 2013 par un communiqué du groupe).

Le renouvellement du bail avec ARCELOR MITTAL devenu SOLUSTIL en mars 2013 constitue une consolidation de notre activité industrielle avec près de 200 emplois et un bâtiment de plus de 12 000 m².

D'autres implantations se sont concrétisées tout d'abord la société Z MANUTENTION, le démarrage des locaux industriels de l'ADAPEI, l'inauguration du LECLERC DRIVE, l'arrivée du MAC DONALD'S pour ne citer que les principaux.

Nous avons été attentifs à l'évolution des services à la population avec l'ouverture et l'inauguration des nouveaux locaux de l'École de Musique et celle du pôle périscolaire de Chalonvillars.

Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans une optique de développement culturel et des services aux familles ; ils confortent l'attractivité de notre Pays d'Héricourt et de la Ville centre.

Des débats et des projets d'avenir permettent à notre territoire d'avancer et je veux remercier les 63 conseillers communautaires, les conseillers municipaux qui ont pris part aux travaux du schéma de développement et d'aménagement dont les orientations ont été adoptées en mars 2013.

Je veux également souligner l'unanimité du conseil communautaire pour approuver les grands projets du programme du PACT 2014-2020 conclu avec le Conseil général qui prévoit un programme d'investissement de 14 553 333 euros et pour lequel le Conseil général apporte un financement de 1 432 700 euros.

Enfin, je veux saluer les initiatives de nos communes qui accompagnent ce mouvement en réalisant des investissements. Soulignons tout particulièrement les plus significatifs :
La salle polyvalente et Mairie de Trémoins ;
la salle polyvalente de Vyans le Val ;
l'extension du pôle éducatif de Saulnot qui couvre à présent 8 communes ;
la salle polyvalente de Champey et les vestiaires du stade ;
les travaux de cœur de village et de sécurité de Chenebier ;
etc...

Je souhaite mettre en avant l'implication très forte de tous nos agents pour ce développement des services à la population.

Dans un contexte national toujours difficile, les habitants sont attachés au maintien des services publics de qualité en particulier des services locaux si importants pour leur vie quotidienne.

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt
Président de la communauté
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter

pays
d'Héricourt
communauté de communes



pays d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niémöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

Conception impression :
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos :
communauté de communes
du pays d'Héricourt et ville d'Héricourt

 www.payshericourt.fr

Janvier

1^{er} janvier : Renouvellement du marché Hériva

8 janvier : Inauguration du Leclerc Drive à la zone des Guinnottes 2

Février

6 février : Réunion publique d'information avec les usagers Hériva

13 février : Adoption des comptes administratifs des budgets

13 février : Débat d'orientation budgétaire

14 février : Séjour Multi gliss pour 40 enfants à Longevilles Mont d'Or

Mars

19 mars : Renouvellement de la convention de délégation de compétence TAD avec le CG70

23 mars : Inauguration de l'École de Musique et de la Maison des Associations

27 mars : Décision de fixer à 50 le nombre de conseillers communautaires pour les élections de 2014

27 mars : Approbation du document d'orientations clôturant le Schéma de Développement Intercommunal

Avril

1^{er} avril : Transfert de la Ludothèque à la Médiathèque

5 avril : Visite du territoire communautaire par M. DORÉ, Sous-Préfet de Lure

11 avril : Vote des budgets

Mai

3 et 4 mai : Journées Petite Enfance de la Maison de l'Enfant

25 mai : Inauguration du pôle périscolaire et de la maison des aînées à Châlonvillars

31 mai : Pose de la 1^{ère} pierre de l'hôpital Nord Franche-Comté

Juin

6 juin : Décision du SMAU de créer dès que possible un Pôle Métropolitain

8 juin : Spectacle pour les 10 ans du pôle périscolaire des Petits Volons à Coisevaux

Juillet

5 juillet : Convention d'affaires « Créaffaire » mettant en relation des porteurs de projets et des experts de la création d'entreprise

9 juillet : Communiqué du Groupe Hermès qui choisit de s'installer sur le site du Pâquis

13 juillet : Jean-Michel VILLAUMÉ, Président du SMAU cède la présidence à Étienne BUTZBACH

16 juillet : Signature de la convention PASS'OK avec les partenaires de l'Aire Urbaine

22 juillet : Première vente du Topoguide des sentiers de randonnées de la CCPH

Septembre

3 septembre : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

11 et 25 septembre : 4 sessions de présentation aux élus du SIG de la CCPH

13 septembre : Inauguration du complexe sportif Marcel CERDAN

25 septembre : Signature du Projet Educatif du Territoire

26 septembre : Engagement pour la mise en place de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères

28 septembre : Inauguration du service Ludothèque

Octobre

6 octobre : 9^e édition d'Enlivrez-vous à la Médiathèque

10 octobre : Petit déjeuner entreprises sur le thème des contrats de génération

12 octobre : Inauguration des cours extérieurs de tennis d'Héricourt

14 au 18 octobre : 24^e Semaine du goût pour la restauration scolaire

Novembre

14 novembre : Engagement dans l'élaboration d'un SCoT Pays d'Héricourt

1^{er} novembre : Festival GÉNÉRIQ à Héricourt

28 novembre : Inauguration de Z Manutention aux Guinnottes 2

Décembre

2 décembre : Ouverture commerciale du haut débit à Châlonvillars

8 décembre : 12^e édition des 10 kms d'Héricourt

9 décembre : Visite sur le thème de la réforme des rythmes scolaires de Mme GEORGES PAU-LANGEVIN, Ministre Déléguée à la Réussite Éducative

13 décembre : Présentation à l'assemblée du projet PACT 2014-2020

L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La communauté de communes a été créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000. C'est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres. Son fonctionnement, son organisation et ses champs d'intervention sont précisés dans ses statuts dans le respect des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes et se compose de 63 délégués issus des conseils municipaux des 20 communes membres.

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

L'exécutif

Président : **Fernand BURKHALTER**
 1^{er} Vice-président : **Jean-Jacques SOMBSTHAY**
 Aménagement du Territoire
 2^e Vice-président : **Jacques ABRY**
 Développement Économique - Emploi
 3^e Vice-président : **Robert BOURQUIN**
 Animation périscolaire et Loisirs
 4^e Vice-président : **Henri JACQUOT**
 Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine
 5^e Vice-président : **Jean VALLEY**
 Environnement - Ordures Ménagères
 6^e Vice-président : **Martine PEQUIGNOT**
 Habitat et Energies renouvelables
 7^e Vice-président : **Luc BOULLÉE**
 Développement culturel et Équipements sportifs
 8^e Vice-président : **Gérard CLEMENT**
 Budget - Finances
 9^e Vice-président : **Maryse GIROD**
 Petite Enfance et développement social local
 10^e Vice-Président : **Lionel HENISSE**
 Insertion professionnelle et Formation
 11^e Vice-Président : **Jean-Claude KUBLER**
 Information et Communication

2013 en quelques chiffres

10 séances plénières du Conseil communautaire
23 réunions de bureau
4 réunions de Vice-Présidents
14 réunions de commission
63 conseillers communautaires
11 Vice-Présidents
208 délibérations
4 budgets
146,5 kilomètres de superficie
19 993 habitants (données INSEE 2011)

Les Conseillers Communautaires

BREVIILLIERS	Henri JACQUOT Michel CLAUDEL Sylvie BISSEY	HERICOURT	Jean-Michel VILLAUMÉ Gérard SCHARPF Martine PEQUIGNOT Gilles LAZAR Claude STEVENOT Maryse GIROD Fernand BURKHALTER Sandrine PALEO Jean-Jacques JOLY Danielle BOURGON Patrick PAGLIA Elisabeth CARLIN Sylvie CANTI Leïla SCHOTT Monique RAPIN
CHAGEY	Josette LOCH Jean-Pierre COULON Jacques GIRODS	LUZE	Jacques ABRY Gilbert DUHOUX Patrick CHAPOULIE
CHALONVILLARS	Jean-Claude KUBLER Christian PY Sophie SEYRIG Yves GERMAIN	MANDREVILLARS	Jean-Jacques SOMBS- THAY Rémy VIENOT
CHAMPEY	Jean VALLEY Claude PERRIN Alain DEPOIRE	SAULNOT	Christian GAUSSIN Didier DARD Nicole LIEVRE
CHAVANNE	Jean-Pierre MATHEY Michel LAIZE	TAVEY	Gérard CLEMENT Denis JACOUTOT
CHENEBIER	Lionel HENISSE Marie-Odiè NOWINSKI Francis ABRY	TREMOINS	Grégoire GILLE Virginie DOLOTA
COISEVAUX	Robert BOURQUIN Jean-Claude PILLODS	VERLANS	Luc BOULLÉE Jean THIEBAUD
COURMONT	Claude LAVALETTE Dominique LAVALETTE	VILLERS S/SAULNOT	Guy GREZEL Yolande POITIERS
COUTHENANS	Nasser DIFFALAH Jean-Denis PERRET-GEN- TIL Hassan ZOUBIR	VYANS LE VAL	Jean-François NARDIN Pascal MILLET
ECHENANS S/MT VAUDOIS	Dominique CHAUDEY Jean-Marc CROISSANT Yannick CHASTRES		
ETOBON	Bernard JACOUTOT Joël GOUX		

Aménagement du territoire

budget :
495 000 €

Point sur les activités 2013 du SMAU

L'année 2013 a été marquée par l'engagement des élus à mettre en place un Pôle métropolitain à l'échelle du Nord Est Franche-Comté et par les démarches préparatoires à cette évolution

institutionnelle dans un contexte d'évolution législative liée en particulier à l'acte 3 de la décentralisation.

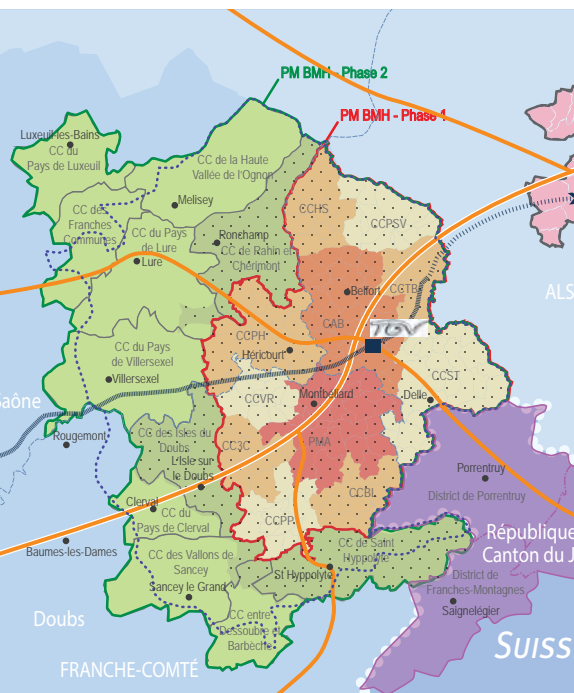
2013 correspond également à une année charnière entre 2 périodes de programmation au cours de laquelle les perspectives pour 2014-2020 commencent à se dessiner.

Au titre du principe de la présidence tournante, M. Étienne BUTZBACH a succédé à M. Jean-Michel VILLAUMÉ à la tête du SMAU le 13 juillet 2013.

Les thématiques de travail portées par le SMAU

Pour mémoire, plusieurs thématiques de travail ont été mises en place début 2011, chacune d'elles s'étant vue désigner deux élus pilotes :

<i>thématique de travail</i>	<i>Élus - chef de file</i>	<i>Principaux dossiers</i>
Économie et formation	Denis SOMMER Étienne BUTZBACH	Soutien à la production industrielle locale
Transports et mobilité	Christian PROUST Jacques HÉLIAS	Billetique commune
Santé et questions sociales	Paul COIZET Jean-Jacques JOLY	Territoire de soins numériques
Culture	Yves ACKERMANN Aurélie LOLLIER	Économie créative
Cadre de vie et attractivité territoriale	Jacques ABRY Bernard LACHAMBRE	Plan d'approvisionnement territorial bois-énergie
Évolution institutionnelle	Pierre MOSCOVICI Jean-Michel VILLAUMÉ	Pôle métropolitain



Zoom sur l'étude institutionnelle

Suite au rendu intermédiaire de l'étude au mois de juillet 2012 et au choix des élus d'approfondir 2 scénarios, (Pôle métropolitain et fusion des agglomérations), le Bureau d'étude Sémaphores a rendu ses conclusions à l'occasion du Bureau du SMAU du 6 juin 2013.

Ainsi, les élus ont choisi de privilégier dans un 1er temps le scénario de Pôle métropolitain eu égard notamment aux assouplissements apportés par la loi.

Le scénario de fusion des agglomérations (CAB / PMA / CCPH et CCST) n'est pas abandonné et reste un objectif majeur des élus en termes de convergence de la stratégie et des actions à long terme.

Les 5 axes fondateurs de la stratégie métropolitaine

1 - Enseignement supérieur et recherche : mobilisation de moyens financiers conséquents dans le cadre du CPER pour les structures universitaires et la R&D, structuration des filières énergie-hydrogène et transports.

2 - Développement économique : Agence de développement Aire urbaine, développement des clusters automobile et Vallée de l'Énergie, lien PME / recherche, soutien spécifique à la zone franco-suisse et à la « porte Ouest » (Héricourt-Lure).

3 - Transports : finalisation de la 2^e tranche de la branche Est de la LGV, mise en service de la ligne Belfort-Delle en assurant la continuité jusqu'à Montbéliard, préservation de la ligne 4 Paris-Bâle, création d'une « autorité organisatrice des transports » (AOT) unique pour mieux articuler les systèmes de transport urbains et suburbains.

4 - Santé : Accompagner l'ouverture du site médian, faire de l'Aire urbaine un territoire-pilote en matière de santé.

5 - Culture, sports et aménagement du territoire : InterSCoT, ressource en eau et inondation, déchets, Pôle européen de la culture.

Un avenant n°2 au Contrat de Pays profite à la CCPH

L'année 2013 a été marquée par l'élaboration et l'adoption, le 18 octobre 2013 par le SMAU, d'un avenant n°2 au contrat de Pays 2007-2013 relatif au prolongement de la politique Pays sur l'année 2014.

En effet, dans l'attente de la finalisation des différentes politiques territoriales régionales, nationales et européennes, une enveloppe supplémentaire de 268 564 euros a été affectée aux territoires périphériques de l'Aire urbaine à travers l'abondement de 3 opérations d'ores et déjà inscrites et le soutien de 2 nouvelles opérations. La CCPH a pu abonder le projet du Pâquis de 65 000 euros en sus des 150 000 euros déjà acquis et du terrain de foot synthétique de 105 000 euros en sus des 50 000 euros déjà affectés.

La Boucle Locale Haut Débit (BLHD) arrive à terme

L'année 2013 a été consacrée à l'achèvement des différentes composantes du réseau dit de « 1^{er} établissement » de la BLHD (toutes technologies confondues), 5 ans après le début des travaux, ce qui s'est traduit par la signature de la recette finale le 20 novembre 2013 - avec encore quelques réserves à lever début 2014.

Fin 2013, on comptait une soixantaine de contrats fibre optique, 5 880 clients sur la partie ADSL, et 620 abonnés au WifiMax.



Réception des travaux du PRM de Châlonvillars

Zoom sur le PRM de Châlonvillars

La couverture internet des 1200 habitants de Châlonvillars et de La Forêt (dont une partie se trouve à Evette-Salbert) restait comme le principal point noir du Pays d'Héricourt, voire de l'Aire urbaine. La topographie particulière rendait très malcommode l'utilisation de la technologie WifiMax (par voie hertzienne), employée habituellement en alternative à l'ADSL (qui fonctionne sur les lignes téléphoniques) dans le cadre de la Boucle locale Haut débit (BLHD).

Plutôt donc que de multiplier les antennes WifiMax, les communes de Châlonvillars et d'Evette-Salbert, la CCPH, le SMAU et Alliance Connectic se sont résolus pour la première fois à employer une solution dite «PRM» (pour «Point de Raccordement Mutualisé»). Conformément au planning prévisionnel de 12 mois, le système a été activé en décembre 2013 pour produire pleinement ses effets en janvier 2014.

Concrètement, il s'est agi de relier directement par la fibre optique le sous-répartiteur de Châlonvillars au central téléphonique de Belfort-Stroz à la place du câble cuivre qui générerait trop d'affaiblissement des signaux DSL. Pour ce faire, il a fallu poser 3,5 km de fourreaux entre Essert et Châlonvillars.

Le Programme d'Actions Concertées et Territoriales (PACT) 2014-2019 adopté

hériva

toujours plus !

En 2013, HÉRIVA poursuit son développement et fait évoluer son offre de service afin de répondre toujours plus aux attentes des usagers.

NOUVEAUTES 2013 :
OUVERTURE D'HERIVA LES SAMEDIS
APRES MIDI ET RESERVATION H-1.

Le succès grandissant du service HERIVA se confirme avec l'adhésion supplémentaire de 167 usagers pour l'année 2013.

7 805 tickets ont été vendus dont 434 PASS'OK. Les usagers sont dans l'ensemble très satisfaits du service même s'il y a toujours des améliorations attendues du côté de la centrale de réservation.

2013 en quelques chiffres

843 adhérents
167 usagers supplémentaires
95 701 km effectués
4 386 transports PMR
5 759 transports valides
7 805 tickets vendus
434 PASS'OK utilisés



*La salle de restauration
de Grandjean sera agrandie*

Le nouveau contrat territorial du Conseil général avec l'ensemble des communautés de communes haute-saônoises a été lancé pour une durée de 6 ans qui couvre la période 2014-2019. La dotation par habitant prévue pour la CCPH est de 60 euros et 230 000 euros y sont ajoutés pour la ville centre ce qui au total attribue 1 432 700 euros pour les projets du territoire.

Pour cela, 24 opérations ont donc été identifiées : de l'Aménagement des Guinottes 3 à l'extension du multi-accueil à Héricourt en passant par le terrain de football synthétique intercommunal et bien d'autres projets...

14 553 333 euros d'investissement publics sont envisagés sur la période avec une participation affichée du Conseil général de 2 396 808 euros comprenant également des aides traditionnelles.

Fonds de concours aux communes et AED, des aides utiles

L'enveloppe des fonds de concours au bénéfice des communes permet de soutenir de nouveaux projets et d'en solder certains déposés en 2012.

Bilan sur la consommation Crédits Fonds de concours aux communes en 2013			
COMMUNES	FDC RÉSERVÉ	CONSOMMÉ	PROJETS
Brevilliers	21 990 €	0 €	Rénovation de la fontaine et voirie
Chagey	22 215 €	0 €	Travaux d'assainissement et mise aux normes de l'horloge de l'église
Châlonvillars	31 695 €	15 847,5 €	Construction de la Maison des Ainés
Champey	25 005 €	0 €	VRD du lotissement « les Epoisses »
Chavanne	15 525 €	15 525 €	Réfection voirie et Pôle de Saulnot
Chenebier	22 650 €	0 €	Aménagement cœur de village et réfection du clocher de l'église
Coisevaux	16 875 €	16 875 €	Aménagement de la place de la fontaine
Courmont	13 575 €	3 945 €	Création d'un logement locatif et Pôle de Saulnot
Couthenans	24 195 €	6048,75 €	Travaux d'assainissement
Échenans S/Mt Vaudois	19 695 €	4 923,75 €	Travaux de voirie pour l'éco-hameau
Étobon	16 470 €	8 942 €	Réfection d'un logement et création d'une piste en forêt
Héricourt	173 955 €	173 955 €	École de musique et DOJO
Luze	23 130 €	23 130 €	Extension du groupe scolaire
Mandrevillars	15 315 €	8 415,62 €	Travaux de voirie et d'éclairage public
Saulnot	23 505 €	23 505 €	Acquisition d'un immeuble «hôtel» pour l'implantation des locaux de la Mairie et Pôle périscolaire
Tavey	18 195 €	18 195 €	Réalisation d'un chemin piétonnier et aménagement du carrefour de la rue de la fontaine
Trémoins	17 265 €	17 265 €	Réhabilitation de la mairie et construction d'une salle de convivialité
Verlans	14 130 €	14 130 €	Voirie lotissement
Villers sur Saulnot	14 370 €	14 370 €	Aménagements paysagers et Pôle de Saulnot
Vyans le Val	18 675 €	8170,31€	Construction d'une salle des fêtes
TOTAL	548 430 €	373 242,93 €	

Réfection de la
rue de la Louvière
à Chenebier



Extension du
groupe scolaire
de Luzé



Construction
de la salle
de convivialité
à Trémoins



Finitions de voirie
du lotissement
« les jardins du
Cruey » à Verlans



L'abondement aux travaux de voirie des communes a permis à 11 communes de la CCPH de percevoir au total 15 419,85 euros d'aides de la CCPH.

COMMUNES	MONTANTS PERÇU
Châlonvillars	2 114,85 €
Chavanne	837,75 €
Chenebier	1 895,70 €
Courmont	1 716,15 €
Échenans S/Mt Vaudois	2 380,65 €
Luzé	1 671,45 €
Saulnot	2 685,15 €
Tavey	294,45 €
Verlans	923,85 €
Villers sur Saulnot	647,40 €
Vyans le Val	252,45 €

Le MINI SIG séduit les communes

Opérationnel, le mini SIG a été installé sur les postes des communes lesquelles peuvent désormais avoir accès à leur cadastre numérisé, aux données littérales mais aussi à l'orthophotoplan et aux différents outils que propose le SIG comme le calcul des distances d'un point à un autre.

La prise en main a été effectuée grâce à des sessions de formation des élus. En parallèle, se poursuit l'élaboration du schéma directeur avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage.



Vers un SCoT du Pays d'Héricourt

Après l'adoption par l'assemblée du Schéma Directeur Intercommunal en mars, les élus communaux ont décidé de s'engager dans une démarche de SCOT afin de doter notre territoire d'un cadre de planification cohérent compte tenu de notre proximité avec les agglomérations voisines, de la réflexion engagée vers un pôle métropolitain et de notre volonté de garder la main sur le développement raisonné du pPays d'Héricourt.

Extrait de l'appel à projet SCOT déposé en Décembre 2013 : principaux objectifs de la démarche d'élaboration du SCoT du Pays d'Héricourt.

1 - Permettre un **développement équilibré** du territoire en garantissant et en favorisant une qualité de vie équitable et satisfaisante pour l'ensemble de la population en termes d'accès aux services mais aussi de cadre de vie ;

2 - Élaborer un **développement cohérent** du territoire. Le SCoT aura pour objectif d'aborder une vision globale du territoire en veillant à créer des interactions cohérentes et judicieuses entre les différentes politiques sectorielles sur les questions d'urbanisme, d'économie, d'habitat, de déplacement, d'environnement...

3 - Adopter une démarche prospective d'aménagement du territoire tout en s'inscrivant dans une politique de **développement durable**, de maîtrise de la consommation foncière et de préservation de l'environnement en lien avec le Plan Climat territorial de l'Aire Urbaine et les objectifs de réduction des GES (gaz à effet de serre).



2013 en quelques chiffres

- 11** communes ont bénéficié de l'AED
- 4** sessions de présentations du mini SIG
- 24** opérations identifiées pour le PACT
- 1 200** habitants couverts par le PRM de Châlonvillars

Développement économique

budget :
495 000 €

hors convention
d'aménagement
avec les SEM

HERMÈS choisit le Pays d'Héricourt



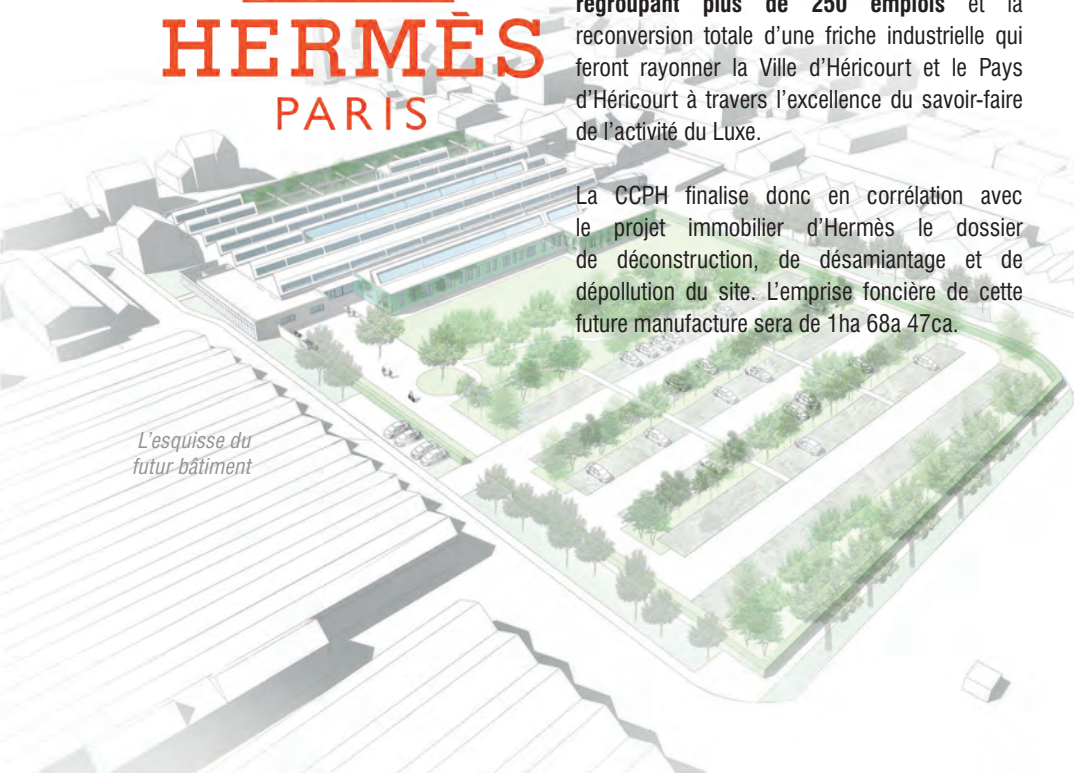
HERMÈS
PARIS

Engagées dès 2011, les acquisitions foncières et les études pour la requalification des anciennes friches industrielles du secteur du Pâquis à Héricourt se sont poursuivies avec en parallèle la confirmation que le groupe HERMES y implantera une manufacture dédiée à ses activités artisanales de maroquinerie.

La CCPH a finalement été retenue parmi de nombreux autres sites visités (plus de 40) sous l'égide de l'Agence Régionale de Développement avec à la clef la création d'un **Pôle Maroquinerie regroupant plus de 250 emplois** et la reconversion totale d'une friche industrielle qui feront rayonner la Ville d'Héricourt et le Pays d'Héricourt à travers l'excellence du savoir-faire de l'activité du Luxe.

La CCPH finalise donc en corrélation avec le projet immobilier d'Hermès le dossier de déconstruction, de désamiantage et de dépollution du site. L'emprise foncière de cette future manufacture sera de 1ha 68a 47ca.

*L'esquisse du
futur bâtiment*



GUINNOTTES, la commercialisation continue à grande vitesse

4 ventes ont été réalisées aux Guinnottes 2 : Transports Bertrand (15 000 m²), McDonald's (4 876 m²), Z Manutention (10 000 m²) et ADA-PEI (21 000 m²) soit un total de plus de 50 000 m² de plateformes vendues.

En complément de ces 4 ventes, 1 compromis a été conclu avec la société DIDIER DISTRIBUTION pour un lot de 6 600 m².

Compte tenu de la commercialisation rapide des GUINNOTTES 1 et 2, la CCPH projette de réaliser une nouvelle zone d'activités économiques, située dans le prolongement de la zone des GUINNOTTES 2, en bordure de la RD 438 à 2x2 voies,

sur un périmètre de 8 à 10 hectares visant à créer une surface commercialisable comprise entre 6 et 8 hectares.

À ce titre, la CCPH a fait engager une révision du PLU de la Ville d'Héricourt car le périmètre actuel pour les Guinnottes 2, présente de réelles difficultés d'aménagement compte tenu de l'altimétrie du secteur à étendre.



Le bâtiment
des Guinnottes

Zoom sur Leclerc DRIVE

Inauguré par M. Philippe ROULET, en présence de M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire et de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH ainsi que de nombreux Maires et élus le 8 janvier sur la zone des Guinnottes 2, le Leclerc Drive est idéalement positionné pour le chaland car à proximité de la bretelle d'accès de la voie rapide.

D'une surface de 2 500 m², ce supermarché en ligne permet aux clients d'effectuer leurs achats via internet. Inscrit, le client peut choisir parmi 7 000 produits référencés de consommation courante : alimentation, produits frais, produits d'entretien...

Le paiement sécurisé se fait en ligne et la commande est disponible dans un délai de 2 heures minimum.

Ce nouvel établissement a requis un investissement de 1 300 000 euros et a créé une douzaine d'emplois.



L'immobilier industriel, artisanal et tertiaire du pays d'Héricourt



2013 en quelques chiffres

50 876 m² supplémentaires
commercialisés aux Guinnottes 2

16 729 m² de friches industrielles
cédées à Hermès

14 582 m² de locaux loués à ARCELOR
MITTAL

Le Centre d'Affaires Pierre Carmien

Réceptionné en juillet 2008, le Centre d'Affaires Pierre Carmien est géré par le SIRES par le biais d'un mandat de mise en location et de gestion locative. Ce mandat a pris fin le 31 décembre 2012, il a donc été renouvelé pour une durée de 3 ans. Composé de 800 m² de bureaux disponibles à la location d'entreprises tertiaire, il est occupé à 90 % par 3 entreprises : la SA GAUSSIN, le cabinet de géomètre Delplanque et associés et l'association POINTFORE.

L'hôtel d'entreprises

Situé aux Guinnottes 1, l'hôtel d'entreprises est géré par Action 70 qui a bénéficié d'un bail à construction.

4 cellules sont proposées à la location et ont été occupées. 2 nouvelles entreprises ont été accueillies en 2013, l'EURL OKNOGROUP FERMETURES entrée le 1^{er} juillet 2013 et la SARL CARRIER entrée le 15 octobre 2013.

Les anciens locaux de la CCPH vendus !

Les anciens bureaux de la CCPH situés avenue Léon Jouhaux à Héricourt ont été cédés à l'entreprise F&SI pour la somme de 120 000 euros. Cette société est spécialisée dans les solutions informatiques pour les particuliers et les professionnels.

Reconduction du bail commercial avec ARCELOR MITTAL

La CCPH a confié à la SOCAD par voie de convention publique d'aménagement le soin de porter dès 2003 l'immobilier industriel de la ZI du Mont Vaudois loué au groupe Arcelor Mittal ce qui représente désormais 14 582 m² de bâtiments occupés.

Le bail ferme de 9 ans arrivant à son terme, les discussions et négociations menées avec le locataire se sont traduites par la reconduction d'un bail pour une durée ferme de 6 ans incompréhensibles et pour un loyer de 350 000 euros par an, charge à la SOCAD d'engager en sus quelques travaux de mise aux normes et d'entretien du bâtiment pour un montant de 200 000 euros.



Visite du sous-préfet de Lure

Monsieur Didier DORÉ, Sous-Préfet de Lure, invité par les 2 Conseillers Généraux, Fernand BURKHALTER et Jean-Jacques JOLY, a effectué une visite du territoire communautaire le 5 avril en présence du Député-Maire, M. Jean-Michel VILLAUMÉ. Il s'est rendu dans les locaux de l'entreprise X'Nov, leader mondial dans la conception et la fabrication de prothèses orthopédiques.

Lors de ce déplacement, il a rencontré les Maires des communes des deux cantons d'Héricourt et s'est entretenu avec eux au sujet du pacte national de compétitivité, de croissance et de l'emploi. Il a ainsi pu constater le dynamisme du Pays d'Héricourt en terme de développement économique et a fortement mis l'accent sur la nécessité de se montrer optimiste et solidaire afin de faire reculer le chômage.



*Le sous-préfet,
les élus de la CCPH
et les dirigeants de X'NOV*

Animation périscolaire et loisirs

budget :
1 682 000 €

Réforme des rythmes scolaires, la CCPH s'engage

La communauté de communes du pays d'Héricourt et l'ensemble des Maires des communes ont décidé à l'unanimité de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2013-2014. Cette réforme se traduit par 1/2 journée d'enseignement le mercredi matin et par l'allègement du temps scolaire des enfants pour les 4 autres jours, avec une sortie d'école dès 15 h 45 (45 mn plus tôt que les horaires habituels). Le but de cette réforme est essentiel. Il s'agit de renforcer les apprentissages fondamentaux (savoir lire, écrire et compter) en ajoutant une matinée supplémentaire le mercredi matin, les matins étant plus propices aux apprentissages fondamentaux.



Quelques chiffres

41,6% des enfants scolarisés ont bénéficié des activités de découverte

24 intervenants extérieurs sont venus renforcer l'équipe d'animation (en partenariat avec la Médiathèque d'Héricourt, le service des sports d'Héricourt, École de musique, la Vaudoise Judo, Scenart, AS Châlonvillars)

Fréquentation périscolaire - bilan 2013

Moyennes/ temps d'accueil	Pôle de Chalonvillars	Pôle de Saulnot	Pôle de Chenebier	Pôle d'Échenans	Pôle de Coisevaux	Pôle d'Héricourt	Pôle de Bussurel	total 2013	total 2012
Matin	10	23	7	23	13	54	10	140	140
repas	40	50	29	66	104	181	25	495	491
TAP	59	-	22	46	90	124	35	376	-
soir	28	20	12	26	53	77	13	229	215
mercredis	22	-	15	23	14	30	-	104	104
petites vacances	-	22	16	23	28	37	-	126	149
grandes vacances	-	31	-	35	38	54	-	158	170

Globalement, les effectifs stagnent sur les temps d'accueils périscolaire mais baissent en petites et grandes vacances. Il faut noter que 376 enfants sont accueillis en moyenne tous les soirs sur

les différents pôles (sauf le pôle de Saulnot qui mettra en place la réforme des rythmes scolaires en 2014).

*La livraison dans les pôles
par Blandine ABRY et Valérie ROHRIG*



*Mickaël COULON
et Thomas PILLODS, les
cuisiniers mettent toutes
leurs compétences dans
l'élaboration des repas
pour le plaisir
des enfants*



Succès à la cuisine centrale

Après une ouverture en 2012, la cuisine centrale rencontre un fort succès auprès des petits et des grands. Ce sont 84 236 repas qui ont été produits par l'équipe sur l'année.

Nombre de repas servis par pôle en 2013

Chalonvillars	7 709
Saulnot.....	8 109
Chenebier	6 077
Échenans	10 996
Coisevaux	16 778
Héricourt/Bussurel	34 567
Total	84 236

Ouverture d'un nouveau site périscolaire : le Pôle de PLOYE

Aux Chênevières, quelques semaines de travaux ont suffi pour transformer des salles de classes inoccupées au groupe Robert PLOYE en pôle périscolaire afin d'accueillir les enfants des écoles Robert PLOYE, Louise MICHEL et Gustave POIREY. Le nouveau pôle est uniquement ouvert en temps périscolaires le lundi, mardi, jeudi et le vendredi. Les travaux ont été réceptionnés le 23 décembre 2013 pour une ouverture prévue début janvier 2014.

Séjour MULTI-GLISS, les enfants ravis !

Pour cette 2ème année, 40 enfants de 8 à 12 ans ont participé au séjour « multi-gliss » à Longevilles Mont d'Or du 14 au 22 février 2013. Les enfants ont pu découvrir les joies du ski de fond, de la randonnée raquette, du biathlon, du cheval sur neige, et la luge. Ils ont également visité le parc polaire.



Séjour sportif AVENTURE ET NATURE

45 enfants de 8 à 12 ans domiciliés sur l'ensemble du territoire ont séjourné au sommet du ballon d'alsace du 15 au 19 juillet. Ils ont pu pratiquer différentes activités comme : tyrolienne électrique, Accro-bull, randonnée nocturne, VTT.

Les séjours ont pour objectifs de proposer des activités accessibles à tous les enfants et d'apprendre à vivre ensemble.



Visite ministérielle

Madame GEORGES PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée à la Réussite Éducative a été accueillie sur la Pays d'Héricourt par M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire.

La visite a commencé en milieu de matinée au Pôle périscolaire Châlonvillars. Un échange fructueux s'y est déroulé avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les maires des communes sur la mise en œuvre des rythmes scolaires. Pendant le temps de midi, la ministre s'est rendue au Pôle Cadet Rousselle où elle y a rencontré enfants et animateurs puis s'est restaurée à la cuisine centrale où a été appréciée la qualité des repas.



Lundi 9 décembre 2013,
la Ministre déléguée GEORGES PAU-LANGEVIN
accompagnée de Fernand BURKHALTER, Président
de la CCPH et Robert BOURQUIN, Maire
de Coisevaux et Vice-Président de la CCPH.

Inauguration du pôle périscolaire de Châlonvillars

Ouvert en 2012, le pôle périscolaire de Châlonvillars a été inauguré le 25 mai 2013 par M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et M. Jean-Claude KUBLER, Maire de Châlonvillars, en présence de Monsieur COCHET, Préfet de la Haute-Saône. Ce bâtiment est le premier bâtiment ayant reçu le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) sur le territoire de la CCPH. Ce projet a été mené conjointement avec la commune de Châlonvillars qui a engagé en parallèle la construction de la Maison des Aînés.

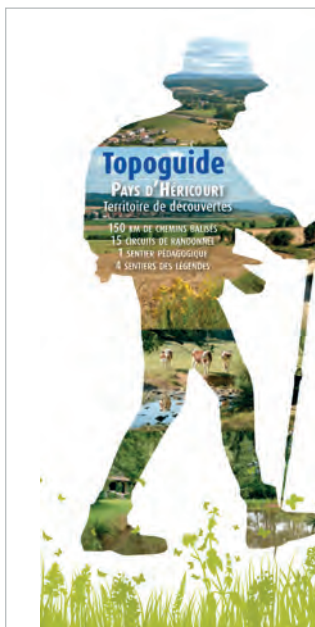


le Pôle
de Châlonvillars

Tourisme Cadre de vie Patrimoine

budget :
59 100 €

Le Topoguide tant attendu paraît enfin



En juillet 2013, la CCPH lançait son topoguide alors très attendu par les usagers ! Les 15 sentiers sont aménagés même si des travaux de sécurisation sont encore à programmer.

Randonnée

La convention de gestion des itinéraires de randonnée missionne le club de randonnée des SGH pour l'entretien et le balisage des sentiers. Ainsi le club entretient 154,40 kilomètres de sentiers pour lesquels il reçoit une subvention de 26 euros du kilomètre, soit 4 014,40 euros.

La CCPH prend en charge en parallèle les travaux d'aménagements des sentiers et l'achat des panneaux qui se sont élevés à 7 921,83 euros avec les modifications des 15 tracés du topoguide.

2013 en quelques chiffres

396 topoguides vendus en 6 mois

30 000 euros : impression et montage du topoguide

7 900 euros : panneaux

des 15 sentiers

9 531 topoguides imprimés

Un soutien constant pour le patrimoine du Pays d'Héricourt

Les Amis du Fort du Mont Vaudois

Très active tout au long de l'année l'association organise diverses manifestations mettant en valeur le patrimoine du bâtiment : la Fête départementale du Pain ou les Journées du Patrimoine entre autres.



Le fort du Mont Vaudois, un édifice au rayonnement intercommunal

Depuis 2009, la CCPH soutient financièrement la Ville d'Héricourt pour effectuer des travaux de restauration du bâtiment. Pour cette année, la 8ème tranche de travaux a permis la restauration des façades.

Cette année, la CCPH a soutenu plusieurs associations par le biais de subvention dans le domaine du patrimoine.



Parution du cahier n°3 d'Histoire et Patrimoine d'Héricourt

En 2013, le cahier n°3 édité à 200 exemplaires a vu le jour et propose des textes sur l'Homme de Néandertal dans le Pays d'Héricourt ou le comité électoral Héricourtois aux présidentielles de 1848 entre autres.

Les Vergers de Trémoins

L'association gère un important verger biologique et conservatoire ainsi qu'un troupeau de moutons qui en fait son originalité. Des activités sont proposées afin de faire découvrir ce lieu à tous, notamment aux écoliers de la CCPH.

Les vergers ont été inaugurés le 4 mai 2013 par Monsieur Grégoire GILLE, maire de Trémoins en présence de M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire et M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH.

Environnement Déchets

budget :
1 500 000 €



*Une benne
de ramassage*

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte des déchets voit son activité présentée chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Aussi seule une synthèse du rapport 2013 est présentée ici.

La collecte des déchets ménagers est assurée en régie par les services de la Communauté de communes, leur traitement est quant à lui délégué au SYTEVOM. Ce service fait l'objet d'un budget annexe.

Synthèse des tonnages 2013

Type de déchets	Tonnages 2013	ÉVOLUTION 2012/2013
Ordures ménagères	4 216,64	- 1,06 %
Tri en porte à porte Héricourt	518,08	- 9,63 %
PAV verre	656,58	+ 1,09 %
PAV mixte	318,69	- 1,51 %
Déchetterie Héricourt	4 785,65	- 4,27 %
Déchetterie Saulnot	1 000,44	+ 0,041 %
Tout venant Châlonvillars	42,70	+ 15,31 %
Total	11 479,73	- 3,12 %

À retenir !

Tous déchets confondus, **11 479,73 tonnes** ont été collectées en 2013 contre **11 850,03 tonnes** en 2012 soit **558,24 kg/habitant** en 2013 et **574,91 kg/habitant** en 2012. Cela représente donc une baisse de **370,30 tonnes** sur l'année 2013.

4 216,64 tonnes de déchets ménagers ont été collectées soit **205,05 kg/hab.** ce qui représente une baisse de **1,06 %** des tonnages par rapport à l'année précédente. C'est **1,72 Kg** de moins par an et par habitant.

L'opération composteur continue

Engagée depuis 5 ans l'opération compostage individuel se poursuit. Les ménages ont eu la possibilité d'acquérir des composteurs, en bois ou en plastique, au tarif de 20 euros l'unité. En 2013, 94 composteurs (soit 76 foyers équipés) ont été vendus, ce qui porte à 1 344 le nombre de composteurs qui ont été vendus sur le secteur de la Communauté de Communes depuis 2007 !



Composteurs bois

Les points forts de l'année

Redevance incitative : Clôture de la phase 3 de l'enquête de faisabilité de la redevance incitative. Les investissements sont programmés pour 2014 Adoption de l'avant-projet définitif pour la construction des locaux sociaux au quai de transfert et dépôt du permis de construire. La consultation est engagée en cours d'année.

Engagement de la consultation pour l'acquisition d'une nouvelle benne, à chargement latéral.

Encore une nouvelle année sans augmentation des tarifs de la redevance

La tarification :

La Communauté de communes a décidé pour la 7^e année consécutive de ne pas augmenter les tarifs de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers tout en s'engageant dans un programme d'investissement ambitieux.

Les points forts de l'année :

Redevance incitative : Clôture de la phase 3 de l'enquête de faisabilité de la redevance incitative. Les investissements sont programmés pour 2014 Adoption de l'avant-projet définitif pour la construction des locaux sociaux au quai de transfert et dépôt du permis de construire. La consultation est engagée en cours d'année.

Engagement de la consultation pour l'acquisition d'une nouvelle benne, à chargement latéral.

8,71 %, c'est le taux de refus moyen pour 2013.

66 113 visiteurs accueillis à la déchetterie d'Héricourt

12 747 visiteurs accueillis à la déchetterie de Saulnot

17 761 factures ont été calculées

105 euros ht, c'est le coût de traitement de la tonne facturée par le Sytevom

20,50 euros ht, c'est le coût du droit fixe par habitant versé par la Communauté de communes au SYTEVOM pour la gestion des déchetteries, des quais de transfert et des points d'apport volontaire.

75 762,05 euros de subventions éco emballages reçus.

Habitat et énergies renouvelable

budget habitat :
28 000 €

Un succès grandissant pour Habitat 2020

Pour 2013, la politique HABITAT 2020 s'est traduite par le versement de 15 402 euros de subventions attribués aux bénéficiaires pour un coût travaux estimé à 422 120 euros pour 17 dossiers traités.

2013 en quelques chiffres

10 dossiers « HABITAT 2020 »

6 dossiers « FAÇADES »

1 dossier « LOGEMENT CONVENTIONNÉ »



*Exemple
de rénovation*

Les missions conduites dans le cadre du contrat territorial Habitat 2020 sont définies en lien également avec les priorités départementales notamment en ce qui concerne l'habitat privé : promotion du programme « Habiter Mieux » en faveur des propriétaires occupants et en faveur des logements locatifs privés, prise en compte des demandes au titre de l'opération façades, adaptation préventive et curative des logements, permanences mensuelles, conférence intercommunale du logement...

**budget pôle énergie :
9 000 €**

Pôle énergie

*Formation
NegaWatt2*



*Le chantier
en août 2013*



Le pôle énergie, présidé par Madame Martine PEQUIGNOT, a été créé en 2009 par la Région Franche-Comté. Il est soutenu par l'ADEME en partenariat avec la CCPH, la Ville d'Héricourt et le lycée Aragon.

Son objectif est de mutualiser les moyens techniques et financiers nécessaires à la rénovation thermique BBC par l'accompagnement et la formation des professionnels du bâtiment.

La future maison des énergies située à Héricourt sera un bâtiment à énergie positive. Elle sera une vitrine régionale de l'efficacité énergétique et de la qualité environnementale du bâtiment.

Sur près de 800 m² différents espaces vont être dédiés aux professionnels du bâtiment : une salle d'exposition, un lieu de démonstration, un centre de ressources documentaires et techniques, une salle de conférence de 80 places et des salles de travail équipées.

2013 en quelques chiffres

393 professionnels de l'efficacité énergétique sensibilisés aux conseils techniques et à la formation

10 visites interactives de chantiers qui ont regroupé **300** personnes

3 cahiers techniques édités

11 réunions d'informations pour les artisans ont attiré **400** personnes

Développement culturel et sportif

budget :
602 000 €

La Médiathèque François MITTERRAND

médiathèque
François Mitterrand

**Projet d'établissement :
une feuille de route pour 5 ans**



Présentation du projet
d'établissement

Le Conseil communautaire a validé le 13 Décembre 2013 le nouveau projet d'établissement de la Médiathèque intercommunale. Il fixe les projets d'évolutions du service sur la période 2013/2018.

Ce projet s'articule autour d'une volonté accrue de centrer l'activité du service autour de ses usagers. De nouvelles activités sont prévues permettant de renforcer le lien social et la convivialité. L'évolution des techniques et pratiques est également au cœur du projet par le développement des outils et ressources numériques.

La Ludothèque : 100% pur jeux

Le 1^{er} Avril 2013, la Ludothèque intercommunale alors située à la Maison de l'Enfant est transférée dans les locaux de la Médiathèque. Ce transfert s'accompagne d'un renforcement important des moyens affectés aux jeux. L'offre de jeux est triplée en quelques mois. Fin 2013, près de 1200 jeux de tous types sont accessibles pour les usagers de la Médiathèque, soit pour être empruntés, soit pour le jeu sur place.

Ce nouveau service a très rapidement rencontré un grand succès public. Il permet à la Médiathèque de rayonner bien au-delà des frontières du Pays d'Héricourt. Dès cette première année, de nombreuses activités ludiques sont proposées aux publics : des animations dans et hors les murs, des prêts thématiques tels les malles anniversaires...



L'activité « Ludothèque »
est soutenue par la Caisse
des Allocations Familiales
de la Haute-Saône

La Médiathèque tête d'un réseau de bibliothèques municipales

Depuis Septembre 2013 la Médiathèque intercommunale anime le réseau des quatre bibliothèques municipales du Pays d'Héricourt. Ces bibliothèques sont situées sur les communes de Chenebier, Couthenans, Échenans-Sous-Mont-Vaudois et Luze.

La Médiathèque François Mitterrand a repris l'activité de prêt de livres jusqu'alors proposée par la Médiathèque Départementale de Prêt (MDP) via son bibliobus.

Cette nouvelle activité permet aux bénévoles des bibliothèques municipales de bénéficier d'un service renforcé par l'étendue de son offre, la souplesse de son fonctionnement et l'avantage de sa proximité.

En contrepartie, la Médiathèque a accès aux services apportés directement par la MDP, notamment l'accompagnement et la mise en place des ressources numériques (livres, audio, vidéo) qui seront proposées courant 2014 à ses usagers.

2013 en quelques chiffres

34 000 livres 1 200 jeux

3 000 livres et 800 jeux achetés

84 000 documents empruntés

1 830 emprunteurs actifs

88% des emprunteurs habitent le Pays d'Héricourt

150 séances d'accueil scolaire

70 ateliers périscolaires (de Septembre à Décembre)

45 animations

L'animation : temps forts et nouveautés

Comme chaque année la Médiathèque a proposé de multiples animations en direction de tous les publics.



Désormais traditionnels, plusieurs temps forts ont rythmé l'année : des spectacles contés (Fête Mondiale du Conte, Enlivrez-vous, Noël...), les rendez-vous estivaux (matins soleil, pique-nique & lectures), des ateliers et cours de reliure, des rencontres d'auteurs...

De nombreux nouveaux rendez-vous ont permis également d'élargir les publics : la participation au festival « Génériq » et l'accueil du rappeur américain Alpoko Don, la mise en place des soirées jeux chaque veille de vacances scolaires...

La poursuite d'une politique ambitieuse en direction des écoles a permis de programmer plus de 150 séances d'accueil scolaire. L'animation hors les murs s'est principalement déclinée par la mise en œuvre à Héricourt et dans les villages d'ateliers proposés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires mis en place à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires.

Une saison culturelle riche d'émotion, de talents et de générosité

Mars
Red Sky



Les fils
de BACH



Chœur
Choréïa



Tous les ans, la CCPH soutient au côté de la ville d'Héricourt les associations culturelles par le biais de conventions afin d'offrir une pluralité culturelle du Pays d'Héricourt.

Chœur et orchestre du collège Pierre et Marie Curie :

4 représentations du spectacle

Alternadiff :

festival Impétus et saison culturelle du Catering Café

Territoire de Musique :

festival GénÉRIQ

Musiques en Pays d'Héricourt :

6 concerts

Musique et mémoire :

20^e édition du festival

In Ouïe Cours :

Festival des musiques amplifiées

Chœur Choréïa :

2 représentations de la revue « Dancing Palace »

Héricourt Montmartre :

2 jours de manifestations

Les Ateliers découvertes :

exposition sur la vache Montbéliardaise

Inauguration de l'école de musique

Achevée fin 2012, la nouvelle école de musique d'Héricourt a été inaugurée le 23 mars par le Député-Maire, M. Jean-Michel VILLAUMÉ, en présence de M. Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Économie et des Finances, de M. Arnaud COCHET, Préfet de la Haute-Saône, de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et M. Luc BOULLÉE, Vice-Président de la CCPH.

Edifiée dans un ancien bâtiment de casernement du quartier Maunoury, elle dispose d'une surface de 1 000 m² qui s'additionne au 500 m² de la maison des associations occupant le même bâtiment.

À l'occasion de cette inauguration, M. Fernand BURKHALTER a souligné « que la CCPH a soutenu ce projet qui a coûté 2 200 000 euros, par un fonds de concours à la Ville d'Héricourt de 132 000 euros auquel s'est ajouté un fonds de concours d'intérêt communautaire de 88 000 euros ».



Inauguration des terrains de tennis

Le 12 octobre 2013, les nouveaux terrains de tennis de la Ville d'Héricourt ont été inaugurés par M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire et en présence de M. BLONDEL, Sous-Préfet de la Haute-Saône, de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et de M. Luc BOULLÉE, Vice-Président de la CCPH. Situés à proximité du CSIAG et à côté des terrains de tennis couverts, cet équipement constitue un complément à l'offre sportive existante.

Débuté en mai, les travaux se sont terminés en septembre pour un coût total de 204 000 euros hors taxes.

La CCPH a participé à hauteur de 10 000 euros hors taxes, en achetant les emprises des anciens cours de tennis afin d'y créer un futur nouveau parking pour le CSIAG.





Inauguration du nouveau DOJO

Démarrés en juillet 2012, les travaux de rénovation de la Halle Marcel CERDAN ont été complétés par la construction d'un nouveau DOJO accolé à la façade ouest du bâtiment qui a été inauguré le 13 septembre par M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire en présence de M. COCHET, Préfet de la Haute-Saône, de M. Jean-Luc ROUGE, Président de la FFJ, de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et de Mme Martine PEQUIGNOT, Vice-Présidente de la Région Franche-Comté.

Ce nouvel équipement, voulu par la Ville d'Héricourt afin d'étoffer encore son offre sportive représente plus de 800 m² sur 2 étages et offre ainsi 420 m² de tatamis dédiés aux sports de duels qui sont accessibles évidemment aux associations mais également à tous les élèves d'Héricourt pendant les temps scolaires.

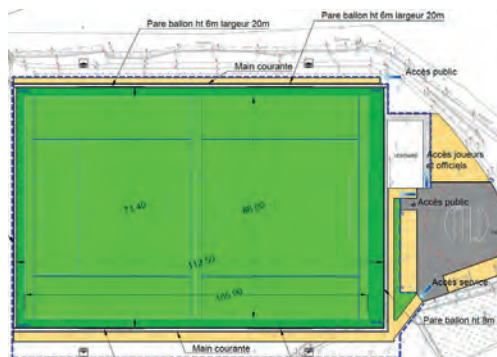
La CCPH a soutenu ce projet par le biais d'un fonds de concours à la Ville de 226 955 euros ht pour un coût total du projet de 1 697 500 euros ht.

Brevilliers accueille un Terrain de foot synthétique

Afin d'offrir aux clubs de sport du Pays d'Héricourt la possibilité de s'entraîner normalement en période hivernale, la CCPH s'est engagée dès 2012 dans un projet de terrain de football synthétique.

Situé à Brevilliers, ce nouvel équipement permettra d'offrir aux clubs de sport ainsi qu'aux scolaires une infrastructure de qualité.

L'avancement de ce projet s'est traduit en fin d'année par l'adoption de l'avant-projet définitif de cette opération dont le coût est estimé à 1 282 655 euros HT dont 369 020 euros HT pour la création de vestiaires.



Le centre sportif intercommunal André GIRARD incontournable pour les clubs

De nombreuses activités comme le volley, la gymnastique, le karaté, l'escalade, le football ou encore le basket y sont pratiquées tout au long de l'année. Les demandes d'utilisation sont très importantes notamment les weekends.



Classe foot du collèèg Pierre et Marie CURIE

Les sports généraux d'Héricourt organisent chaque année des classes de football en dehors des heures de cours des collégiens au titre de l'UNSS. Ces ateliers accueillent une trentaine d'enfants de la 6ème à la 3e. C'est une action soutenue par la CCPH qui fait appel à des entraîneurs diplômés.

Stage de football estival de l'entente sportive Haute Lizaine

Pour la 7^e année, l'Entente Sportive Haute Lizaine a organisé un stage de football début juillet ouvert aux enfants des clubs de la CCPH âgés de 5 à 13 ans. 34 enfants ont passé une semaine entre école de foot, évaluations et diverses activités (badminton...) qui s'est clôturée par une remise de récompenses. La CCPH a aidé cette initiative pour la première fois.



Équipe des
4^e/3^e avec leur
entraîneur
Sébastien CIVELLI



Le forum des associations du pays d'Héricourt

Il a eu lieu cette année le 7 septembre et pour la première fois à la Halle de Cavalerie à Héricourt. Cette manifestation annuelle a pour objectif principal de faire découvrir aux habitants du Pays d'Héricourt les activités sportives et culturelles qu'il est possible de pratiquer sur le territoire.

Petite enfance

budget :

420 000 €

dont Multi-accueil : 325 000 €

et Relais parents-assistantes maternelles : 85 000 €

le Multi-accueil

Le décret d'aout 2000 définit la mission des multi-accueils de la façon suivante

« art R-180-1 : les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Au Multi-accueil de la Maison de l'Enfant, le projet d'établissement appliqué par l'équipe de professionnelles établit des objectifs de travail en fonction des différents temps de la journée. Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont proposées aux enfants afin de les éveiller : des activités psychomotrices, de créations artistiques, des jeux de construction et d'emboîtement ainsi que des jeux d'intimités et de symboliques.

2013 en quelques chiffres

104 enfants ont été accueillis tout au long de l'année en provenance de **13** communes du Pays d'Héricourt ce qui représente **32 297** heures réelles de présences.

Le Multi accueil s'ouvre progressivement vers les villages au fil des places libérées.



Les temps forts

Carnaval



Sortie de fin d'année



Carnaval



La chasse aux œufs

Sortie de fin d'année



La sortie de fin d'année

La sortie de fin d'année s'est déroulée au parc du Prés-la-Rose à Montbéliard pour 14 enfants accompagnés de 7 professionnelles. Les enfants ont pu découvrir le labyrinthe, les jeux, pique-niquer et se reposer au grand air...

Le Noël de la Maison de l'Enfant

« Cristalline » est le spectacle de l'hiver parfaitement adapté pour les fêtes de fin d'année ... Ici, pas de Père Noël ni de cadeaux, juste de la poésie pour les enfants et leurs familles.



Cristalline

Le RPAM, un service qui rend service !

Les contacts enregistrés ces dernières années

1671 en 2011

1569 en 2012

1794 en 2013

Une offre d'accueil pertinente

Avec leurs 216 assistantes maternelles actives, les vingt communes de la CCPH proposent une offre globale de 728 places d'accueil individuel (Dont 572 places pour les moins de trois ans). Une offre souvent supérieure à la demande pour certaines communes (Héricourt, par exemple) qui engendre parfois un phénomène de « sous activité ».

Le terme « Relais » fait appel aux notions de liaison et d'intermédiaire entre deux personnes. Ce service communautaire favorise la prise de contact entre les familles et les assistantes maternelles, les aides à renforcer la qualité de leur relation.

Le RPAM, un service bien identifié et utilisé par les usagers

Une année 2013 riche en contacts, puisque 154 assistantes maternelles différentes de la CCPH ont contacté au moins une fois l'équipe du Relais et qu'en parallèle 291 familles ont été accompagnées dans leurs démarches. L'équipe est essentiellement sollicitée sur des questions concernant la relation contractuelle (Explication du contrat de travail, calculs des congés payés, avenants, modalités de l'agrément etc.).

Chaque année le service du Relais étend son réseau aussi bien au niveau local (PMI,...), que départemental (CAF, réseau des Relais, direction du travail ...) ou encore régional. Pour exemple en 2013, des liens de proximité se sont tissés avec la nouvelle micro-crèche d'entreprise Bretegnier.

2013 en chiffres

Cette année **39** assistantes maternelles différentes ont participé au moins une fois à un temps d'animation collectif au RPAM sachant que **64** temps d'animation ont été organisés !

Ce chiffre représente **18%** de la population active de cette profession sur l'ensemble du territoire communautaire.

Échanger, se former ou se rencontrer, trois objectifs incontournables

Le Relais a pour rôle d'offrir aux assistantes maternelles un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles. En outre, sa fréquentation s'avère être un véritable critère de recrutement pour certains parents car ils estiment que l'assistante maternelle qui fréquente le relais concilie les avantages de l'accueil individuel et de l'accueil collectif grâce aux ateliers d'éveil proposés lors des animations.

Nouveauté 2013 : l'atelier d'éveil psychomoteur

Ce nouvel atelier à destination des tout petits accompagnés de leurs assistantes maternelles, va permettre aux enfants d'évoluer dans un espace d'expression corporel et d'expérimentation adapté à leur âge et à leurs besoins.

Cette action permet également de sensibiliser les assistantes maternelles au « dialogue corporel de l'enfant » et ainsi de mieux appréhender les limites et les potentialités des tout petits. Un vrai moment de plaisir partagé.

Une éducatrice sportive diplômée Jeunesse et Sports spécialiste de l'éveil psychomoteur du jeune enfant, a accompagné l'équipe du RPAM dans la mise en place de cette action qui a débuté au printemps 2013.

Choisir de se former tout au long de sa vie professionnelle est également un objectif incontournable pour les assistantes maternelles, grâce au droit individuel à la formation continue (DIF)



Deux stages ont été organisés par l'intermédiaire du RPAM pour répondre à la demande

S'initier à l'informatique et à internet
avec 6 participantes

Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent
avec 8 participantes

Ces formations permettent aux professionnelles de prendre le temps d'analyser leurs pratiques et de les faire évoluer si besoin. Elles attestent d'un vrai gage de qualité d'accueil pour les parents. Les soirées créatives ont un tout autre objectif que celui de la professionnalisation. Il s'agit, pour les assistantes maternelles, de se rencontrer entre elles et avec les animatrices du Relais pour des temps d'échange, de création et de convivialité en dehors de leur temps d'accueil et sans la présence des enfants.

Les temps forts de l'année

Le pique-nique annuel champêtre au « Hameau de Maturomont » en juillet 2013 en présence de Mme Maryse GIROD, Vice-Présidente de la CCPH a rassemblé 68 participants malgré la pluie !



Les « temps d'éveil » du mardi et du vendredi matin à la Maison de l'enfant : de beaux moments de convivialité partagés entre enfants et adultes.



Les soirées créatives «Soirée Scrapbooking» au RPAM animée par une association locale en juin avec 14 personnes présentes.



Les Journées Petite Enfance

Les 2 services de la Maison de l'Enfant ont organisé comme l'an passé les journées Petite Enfance les 3 et 4 mai 2013 auxquelles la CAF s'est associée financièrement.

Au programme, un exposé-débat animé par Mme Adeline QUINNEZ Psychologue à l'association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté sur : « l'agressivité normale et nécessaire chez l'enfant » et les portes ouvertes le samedi avec le spectacle « Miam, miam » proposé par Philippe COLNOT.

Beaucoup de plaisir et de découvertes dans la salle de transvasement



Participation totale sur les deux jours

109 personnes, enfants et adultes confondus.

2013 en chiffres

109 personnes présentes aux Journées Petite Enfance

291 familles accompagnées par le RPAM

154 assistantes maternelles ont contacté le RPAM

104 enfants accueillis au Multi-accueil

32 297 heures d'accueil au Multi-accueil

78,23 % : taux d'occupation du Multi-accueil



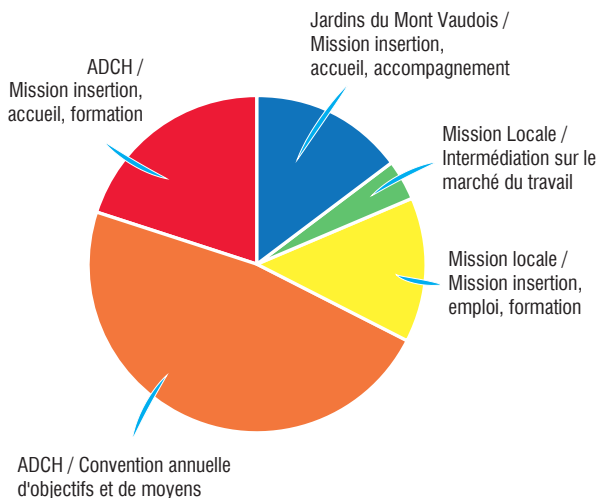
Le spectacle Miam, Miam

Emploi - insertion professionnelle et Formation

budget :
323 000 €

La politique emploi/ formation de la CCPH

La CCPH apporte son appui à des acteurs locaux de l'emploi et de la formation afin de renforcer les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des habitants du Pays d'Héricourt. (Délibérations du Conseil communautaire du 13 février et du 11 avril 2013).



Ces acteurs se mobilisent autour de projets liés à l'emploi y compris dans le cadre du programme d'action du PLIE. Une partie de ces subventions cofinancent des actions du dispositif PLIE.

Quelques actions clés

« Petit déjeuner entreprises » organisé avec l'appui technique de l'ADCH et coanimé par Mme Aurélie GODOT de la DIRECCTE et M. Laurent FAUDOT, Directeur de Pôle Emploi Lure-Héricourt et sur le thème du contrat de génération. Une trentaine d'entreprises a participé à ce temps d'information.

Convention d'affaires « Créaffaire ». En partenariat avec l'ADCH, la Boutique de gestion de Besançon a animé une journée de rencontre entre des porteurs de projets et des experts de la création d'entreprise en présence de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et M. Jacques ABRY, Vice-Président de la CCPH. 30 créateurs/repreneurs d'entreprise étaient présents.

Ateliers Informatiques Séniors : animés par l'ADCH ces ateliers s'adressent aux séniors souhaitant découvrir les fonctions de base d'un traitement de texte et d'internet. Plusieurs sessions ont eu lieu tout au long de l'année. 32 personnes ont participé assidument.



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, la CCPH s'engage !

2013 en quelques chiffres

Plus de **180 000** euros de fonds FSE et **60 000** euros de fonds CCPH ont permis de cofinancer **9** actions en partenariat avec les autres financeurs publics de l'emploi.

188 bénéficiaires du PLIE ont participé à une ou plusieurs actions d'accompagnement à l'emploi.

31 personnes ont accédé à un emploi durable de plus de **6** mois ou à une formation qualifiante et sont, à ce titre, sorties du dispositif.

Le dispositif s'articule autour

D'un comité de pilotage :

Représentants des collectivités signataires du protocole d'accord du PLIE (Etat, Région, Département, CCPH). Le comité de pilotage définit les axes d'intervention du PLIE et sélectionne les opérations. Le conseil communautaire se prononce sur avis du comité de pilotage (4 délibérations prises en 2013). La programmation PLIE a été votée par le Conseil Communautaire le 31 mars 2013.

D'un comité opérationnel (Comité Technique de Suivi) :

Cette instance regroupe l'ensemble des partenaires de l'emploi, de la formation et du social du Pays d'Héricourt. Les réunions mensuelles permettent d'échanger sur les parcours des bénéficiaires du dispositif.



Fonds social européen



Les acteurs du PLIE

Des structures de l'insertion par l'activité économique :

3 « chantiers d'insertion » proposent des emplois aidés à travers une activité à caractère économique.

Les Jardins du Mont Vaudois :

Les maraîchers produisent des légumes selon la norme « Agriculture Biologique ». La production est proposée sous forme de paniers hebdomadaires de légumes de saison en contrepartie d'une adhésion annuelle à la structure.

Fripvie

Les salariés de l'atelier « Tri » collectent et valorisent des articles textiles et de maroquinerie. Les articles de 1^{er} choix sont proposés à la vente en boutique à Héricourt ou dans le Pays de Montbéliard. Les autres articles sont valorisés via des filières de recyclage (chiffons, matériaux d'isolation, ...).

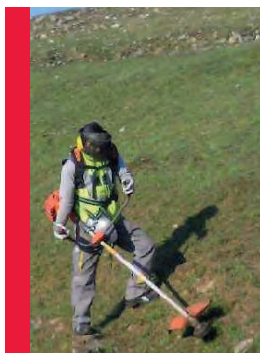


ÉRIGE (créé en avril 2013)

À travers la taille de pierre et l'entretien d'espaces verts les salariés contribuent à la valorisation du patrimoine culturel bâti et à son entretien, en partenariat avec les collectivités locales. Par exemple, la structure intervient dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation du Fort du Mont Vaudois.

61 personnes dont 29 femmes ont accédé à un emploi dans l'un de ces 3 chantiers dans le cadre du parcours PLIE.

ÉRIGE



INéO
travail temporaire d'insertion

Chantier de l'hôpital
en octobre 2013

INéO

Agence de travail temporaire d'insertion propose des missions dans le secteur industriel et le bâtiment. 23 personnes ont pu bénéficier d'une mission en 2013 dans le cadre de leur parcours dans le dispositif PLIE

Des structures du service public de l'emploi :
Pôle Emploi, Mission locale

Un organisme chargé du suivi des clauses sociales dans les marchés publics : ADCH

Selon la volonté des donneurs d'ordre publics, les marchés publics de travaux permettent de réserver des heures de travail à des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. La CCPH s'est engagée dans cette démarche depuis 2009 et participe, entre autres, à travers l'action du PLIE, à la mise en œuvre et au suivi de la clause sociale sur le chantier du nouvel hôpital à Trevenans. En 2013, 9 personnes ont accédé à un emploi durable dans le cadre de ce chantier.

Information communication

budget :
35 000 €

Le logo de la communauté de communes se renouvelle

Cette année le choix a été fait de changer l'identité visuelle de la communauté de communes afin de montrer sa modernité et sa volonté d'aller toujours de l'avant. Ce changement a été effectif lors de la parution du bulletin communautaire de juillet.

*La nouvelle identité visuelle
du pays d'Héricourt*

*L'ancien
logo*



2013 en quelques chiffres

60 802 visites sur le site de la CCPH

112 personnes ont demandé des renseignements via le site

33 465 euros de subventions attribuées aux associations

Fête de la fleur et du jardin à Chenebier

Raid équestre à Saulnot les 3,4 et 5 mai



Les 10 km d'Héricourt le 8 décembre



La Pluie Vénitienne les 20 et 21 avril



Les nouvelles tenues du Roller club



Marche départementale pour le don du sang
bénévole à Bussurel le 28 avril

Un engagement régulier au côté des associations

Dans le but de favoriser le dynamisme du territoire, la CCPH a soutenu 33 associations via des subventions pour un montant de 33 465 euros.

ASSOCIATIONS	PROJET	SUBVENTION
ACCOLAD	Cotisation annuelle en faveur de la lecture et de la documentation	406 €
ADCF	Cotisation annuelle en faveur de la promotion de la coopération intercommunale	2 146 €
ADDIM	Cotisation annuelle en faveur des musiques actuelles	100 €
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
ALF	Cotisation annuelle au réseau des ludothèques de France	68 €
Alternadiff	Festival "Impétus"	1 000 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000€
Amis du Fort du Mont Vaudois	Fête départementale du pain	2 000 €
APACH	Organisation de manifestations	500 €
CHEVAL	8 ^e édition du Raid Equestre	1 000 €
Chœur et orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	1 800 €
Comité des fêtes de Chenebier	28 ^e fête de la Fleur et du Jardin	250 €
Cyclo-club de Couthenans	21 ^e édition de la randonnée cyclotourisme	100 €
Union Départementale Fédérée des associations pour le don du sang bénévole	Marche départementale pour le don du sang bénévole	600 €
ESHL	Stage estival de football	2 000 €
Héricourt Montmartre	Développement de l'art de rue	500 €
Héricourt 2 roues	Enduro du Fort – 4 ^e manche de la Coupe de Franche-Comté	400 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations	1 000 €
Haute-Saône Initiative	Cotisation annuelle en faveur des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises	155 €
In Ouïe Cours	Festival des Musiques Amplifiées	1 000 €
La Marche Buissonnière	Organisation de formations en matière de randonnées	250 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique et remplacements des tenues	1 000 €
Les Ateliers découvertes	Exposition sur la vache Montbéliarde	200 €
Les Eurockéennes – Territoire de Musique	Festival GÉNéRIQ	1 500 €
Les Vergers de Trémoins	Organisation de manifestation et gestion des vergers	1 000 €
Mobilibre	Subvention annuelle en faveur du covoiturage	355 €
Musique & Mémoire	20 ^e édition du festival	1 000 €
Musique en Pays d'Héricourt	Concerts sur le pays d'Héricourt	3 500 €
Roller Club d'Héricourt	Achat de nouvelles tenues	300 €
SGH Athlétisme	12 ^e édition des 10 km d'Héricourt	1 000 €
SGH Football	Aide à la classe foot du Collège	1 500 €
Tip Top Forme	5 ^e édition de "la Pluie vénitienne"	1 100 €
Ville d'Héricourt	Chœur d'adolescents CHOREIA	3 135 €
TOTAL		33 465 €



Budget 2013

Le poids budgétaire de la CCPH se mesure autour de 10 millions d'euros puisque avec les budgets annexes, la collectivité aura, en 2013, réalisé 9 421 419 euros de dépenses pour 9 726 517 euros de recettes pour exercer les missions, services et compétences dont elle a la charge sur le territoire communautaire.

	dépenses		recettes	
	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement
BUDGET PRINCIPAL	5 793 178,48 €	1 751 873,91 €	6 157 531,10 €	1 604 243,19 €
BUDGET ordures ménagères	1 513 892,88 €	35 051,96 €	1 569 160,58 €	66 630,47 €
Budget transport	146 670,55 €	451 €	146 670,55 €	2 296,68 €
BUDGET centre d'affaires	117 716,05 €	62 585,02 €	105 785,40 €	74 199,13 €
	7 571 457,96 €	1 849 961,89 €	7 979 147,63 €	1 747 369,47 €
	Total des dépenses	9 421 419,85 €	Total des recettes	9 726 517,10 €

Dette

La CCPH n'a pas mobilisé d'emprunt supplémentaire en 2013. Le montant de sa dette reste donc très faible avec un capital à rembourser tous budgets cumulés de 460 532 euros au 1^{er} janvier 2014. Pour information, près de 70 000 euros sont remboursés chaque année (capital et intérêt de la dette).

L'exercice, tous budgets confondus, dégage un excédent de 305 097,25 euros sur l'exercice 2013 et de 1 409 297,47 euros avec les excédents cumulés des années antérieures.

Rappel des taux de fiscalité votés en 2013 :

Taux de TH : 8,19 %
 Taux de FNB : 2,28 %
 Taux de FB : 0 %
 Taux de CFE : 25,68 %

Budget principal compte administratif 2013 Fonctionnement

En 2013, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **5 793 178,48 euros** soit **84,37 %** des crédits votés (96 % hors virement) alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **6 157 531,10 euros** soit **89,68 %** des crédits votés. Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent de **364 352,62 euros**.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Charges à caractère général	1 397 867,00 €	1 276 060,79 €
Charges de personnel	1 982 000,00 €	1 968 664,24 €
Atténuations de produits	908 890,00 €	908 889,57 €
Dépenses imprévues fonctionnement	60 000,00 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	799 558,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	709 593,72 €	705 609,19 €
Autres charges de gestion courante	904 997,00 €	843 071,44 €
Charges financières	10 372,00 €	5 371,38 €
Charges exceptionnelles	85 000,00 €	77 411,87 €
Dotations aux amortissements et provisions	8 100,00 €	8 100,00 €
Total DEPENSES	6 866 377,72 €	5 793 178,48 €

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Excédent antérieur reporté fonctionnement	782 333,45 €	0,00 €
Atténuations de charges	62 140,00 €	86 736,20 €
Opérations d'ordre entre sections	180 290,72 €	180 289,52 €
Produits des services	438 850,00 €	511 585,27 €
Impôts et taxes	3 027 230,00 €	3 072 384,56 €
Dotations, subventions et participations	2 232 433,55 €	2 161 767,54 €
Autres produits de gestion courante	6 000,00 €	1 171,43 €
Produits exceptionnels	130 000,00 €	143 359,41 €
Reprise sur amortissements et provisions	7 100,00 €	237,17 €
Total RECETTES	6 866 377,72 €	6 157 531,10 €

Résultat sur l'exercice (excédent) + 364 352,62 €

Résultat antérieur reporté (excédent) + 782 333,45 €

Budget principal compte administratif 2013 Investissement

En 2013, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **1 751 873,91 euros** soit **43,64 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **1 604 243,19 euros** soit **38,71 %** des crédits. Le déficit d'investissement pour 2013 s'élève donc à **147 630,72 euros**.

L'excédent de fonctionnement passe de **575 209 euros** en 2012 à **364 352 euros** en 2013 compte tenu de l'augmentation conséquente des charges de fonctionnement de la collectivité. Pour mémoire le budget de fonctionnement est passé de **5,01 millions** en 2012 à **5,79 millions** en 2013. À cela, il faut ajouter le déficit de la section d'investissement qui engendre l'inscription de **457 941,01 euros** en excédent reporté 2014 au lieu des **782 333,45 euros** inscrits en 2013.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Solde d'exécution d'investissement reporté	451 393,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	180 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	180 290,72 €	180 289,52 €
Opérations patrimoniales	75 600,00 €	75 600,00 €
Remboursement d'emprunts	47 230,00 €	24 830,53 €
Immobilisations incorporelles	168 700,00 €	28 095,19 €
Subventions d'équipement versées	487 207,00 €	312 835,61 €
Immobilisations corporelles	1 120 509,00 €	854 236,91 €
Immobilisations en cours	1 303 343,00 €	275 986,15 €
Total DEPENSES	4 014 272,72 €	1 751 873,91 €
Niveau de réalisation		43,64%

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Virement de la section de fonctionnement	799 558,00 €	0,00 €
Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	709 593,72 €	705 609,19 €
Opérations patrimoniales	75 600,00 €	75 600,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	691 714,00 €	653 919,00 €
Subventions d'investissement reçues	1 137 807,00 €	169 074,46 €
Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €	40,54 €
Autres immobilisations financières	200 000,00 €	0,00 €
Total RECETTES	4 014 272,72 €	1 604 243,19 €
Niveau de réalisation		38,71%
Résultat sur l'exercice (déficit)		- 147 630,72 €
Résultat antérieur reporté (déficit)		- 451 393,00 €
Résultat cumulé (déficit)		- 599 023,72 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)		+ 216 721,90 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)		+ 547 662,35 €

Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2013 Fonctionnement

En 2013, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 513 892,88 euros** soit **72,60 %** des crédits votés au BP (93,5 % hors virement) alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **1 569 160,58 euros** soit **75,25 %** des crédits votés au BP. Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent sur l'exercice de **55 267,70 euros** et de **619 702,41 euros** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
Charges à caractère général	154 350,00 €	118 602,78 €
Charges de personnel	356 000,00 €	350 577,66 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	59 400,00 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	436 268,71 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	59 053,00 €	59 049,47 €
Autres charges de gestion courante	995 000,00 €	960 461,87 €
Charges financières	2 309,00 €	2 308,08 €
Charges exceptionnelles	8 000,00 €	7 893,02 €
Dotations aux amortissements	15 000,00 €	15 000,00 €
Total DEPENSES	2 085 380,71 €	1 513 892,88 €

Niveau de réalisation

72,60%

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
Excédent antérieur reporté	564 434,71 €	0.00 €
Atténuation de charges	18 000,00 €	24 390,78 €
Opérations d'ordre entre sections	10 446,00 €	10 444,63 €
Ventes de produits, prestations de services	1 415 000,00 €	1 438 983,62 €
Subventions d'exploitation	73 000,00 €	90 622,61 €
Produits exceptionnels	0,00 €	218,94 €
Reprise sur amortissements et provisions	4 500,00 €	4 500,00 €
Total RECETTES	2 085 380,71 €	1 569 160,58 €

Niveau de réalisation

75,25%

Résultat sur l'exercice (excédent)	+ 55 267,70 €
Résultat antérieur reporté (excédent)	+ 564 434,71 €
Résultat cumulé (excédent)	+ 619 702,41 €

Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2013 Investissement

Les excellents résultats cumulés de ce budget annexe sont conformes aux orientations budgétaires puisque les excédents sont confortés afin de dégager des marges suffisantes pour envisager dans les meilleures conditions les investissements à venir qui sont par ailleurs déjà engagés : acquisition d'une nouvelle benne et équipements de bacs pour la redevance incitative.

En 2013, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **35 051,96 euros** alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **66 630,47 euros**. Cela permet au budget d'investissement de dégager un excédent sur l'exercice de **31 578,51 euros** et de **158 448,10 euros** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Dépenses imprévues d'investissement	54 666,30 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	10 446,00 €	10 444,63 €
Emprunts et dettes assimilées	9 258,00 €	9 257,57 €
Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	2 152,80 €
Immobilisations corporelles	542 821,00 €	12 120,56 €
Immobilisations en cours	157 194,00 €	1 076,40 €
Total DEPENSES	794 385,30 €	35 051,96 €
Niveau de réalisation		4,41%

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Solde d'exécution d'investissement reporté	126 869,59 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	436 268,71 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	59 053,00 €	59 049,47 €
Dotations, fonds divers et réserves	14 194,00 €	7 581,00 €
Subventions d'investissement	8 000,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	150 000,00 €	0,00 €
Total RECETTES	794 385,30 €	66 630,47 €
Niveau de réalisation		8,39%

Résultat sur l'exercice (excédent)	+ 31 578,51 €
Résultat antérieur reporté (excédent)	+ 126 869,59 €
Résultat cumulé (excédent)	+ 158 448,10 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)	+ 86 846,21 €
---	----------------------

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)	+ 778 150,51 €
--	-----------------------

Budget annexe transport compte administratif 2013 Fonctionnement

En 2013, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **146 670,55 euros** soit **93,42 %** des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève également à **146 670,55 euros** soit **93,42 %** des crédits votés. La section de fonctionnement s'équilibre grâce à la subvention d'équilibre du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **104 537,02 euros**.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Charges à caractère général	154 700,00 €	144 373,87 €
Opérations d'ordre entre sections	2 297,00 €	2 296,68 €
Total DEPENSES	156 997,00 €	146 670,55
<i>Niveau de réalisation</i>		93,42 %

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
Ventes de produits, prestations de services	16 000,00 €	17 810,70 €
Dotations, subventions et participations	140 546,00 €	128 408,85 €
Total RECETTES	156 997,00 €	146 670,55 €
<i>Niveau de réalisation</i>		93,42%
<i>Résultat sur l'exercice</i>		0,00 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>		0,00 €
<i>Résultat cumulé</i>		0,00 €

Budget annexe transport compte administratif 2013 Investissement

En 2013, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **451,00 euros** soit **4,47 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **2 296,68 euros** soit **22,75 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement fait état d'un excédent de **1 845,68 euros**.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
Immobilisations incorporelles	4 643,06 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	5 000,00 €	0,00 €
Total DEPENSES	10 094,06 €	451,00 €
<i>Niveau de réalisation</i>		4,47%

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Solde d'exécution d'investissement reporté	7 797,06 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	2 297,00 €	2 296,68 €
Total RECETTES	10 094,06 €	2 296,68 €
<i>Niveau de réalisation</i>		22,75%
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		+ 1 845,68 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		+ 7 797,06 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>		+ 9 642,74 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)		+ 1 845,68 €
Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)		+ 9 642,74 €

**Budget annexe
centre d'affaires Pierre CARMEN
compte administratif 2013
Fonctionnement**

En 2013, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **117 716,05 euros** soit **94,37 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **105 785,40 euros** soit **84,80 %**. La section de fonctionnement se solde par un déficit de **11 930,65 euros**.

DEPENSES CHAPITRE	2013	
	Budgétisé	Réalisé
Charges à caractère général	35 500,00 €	31 016,24 €
Charges de personnel	3 500,00 €	3 127,50 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	2 165,97 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	73 507,00 €	73 506,13 €
Charges financières	10 068,00 €	10 066,18 €
Total DEPENSES	124 740,97 €	117 716,05 €
<i>Niveau de réalisation</i>		94,37 %

RECETTES CHAPITRE	2013	
	Budgétisé	Réalisé
Excédent antérieur reporté	14 723,97 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
Produits des services	11 000,00 €	17 170,26 €
Autres produits de gestion courante	57 400,00 €	46 999,61 €
Total RECETTES	124 740,97 €	105 785,40 €

Niveau de réalisation **84,80%**

Résultat sur l'exercice (déficit) **- 11 930,65 €**

Résultat antérieur reporté (excédent) **+ 14 723,97 €**

Résultat cumulé (excédent) **+ 2 793,32 €**

Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN compte administratif 2013 Investissement

En 2013, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **62 585,02 euros** soit **45,70 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **74 199,13 euros** soit **54,18 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **11 614,11 euros**.

En conséquence, cette section d'investissement est excédentaire de **11 614,11 euros** sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de **59 434,44 euros**, elle se solde à **71 048,55 euros** euros. Quant à la section de fonctionnement elle se clôture par un déficit de **11 930,65 euros** sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de **14 723,97 euros**, elle se solde avec un excédent de **2 793,32 euros** en cumulé et pour la troisième année consécutive ce budget annexe n'est pas équilibré par une subvention du budget principal. Globalement ce budget se solde par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de **73 841,87 euros**.

DEPENSES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Dépenses imprévues d'investissement	4 050,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
Remboursement d'emprunts	18 351,00 €	18 093,99 €
Immobilisations incorporelles	20 500,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	28 000,00 €	0,00 €
Immobilisations en cours	24 423,44 €	2 875,50 €
Total DEPENSES	136 941,44 €	62 585,02 €
<i>Niveau de réalisation</i>		45,70%

RECETTES	2013	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
Solde d'exécution d'investissement reporté	59 434,44 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	73 507,00 €	73 506,13 €
Subventions d'investissement	4 000,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	693,00 €
Total RECETTES	136 941,44 €	74 199,13 €
<i>Niveau de réalisation</i>		54,18%
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		+ 11 614,11 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		+ 59 434,44 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>		+ 71 048,55 €
<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)</i>		- 316,54 €
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>		+ 73 841,87 €

Les moyens généraux

Les différents services sont regroupés autour du Directeur Général en 7 pôles dont le pôle Moyens généraux qui regroupe les services Ressources humaines, Finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

Ce sont 7 970 appels téléphoniques au standard et près de 3 700 accueils physiques qui font de la CCPH un acteur incontournable au service des habitants et des entreprises.

Statistiques annuelles de l'accueil - année 2013



2013 en quelques chiffres

Ressources humaines

74 agents titulaires
282 arrêtés concernant le personnel
159 contrats
1 309 bulletins de salaires
2 comités techniques
4 510 chèques vacances distribués

Finances comptabilité

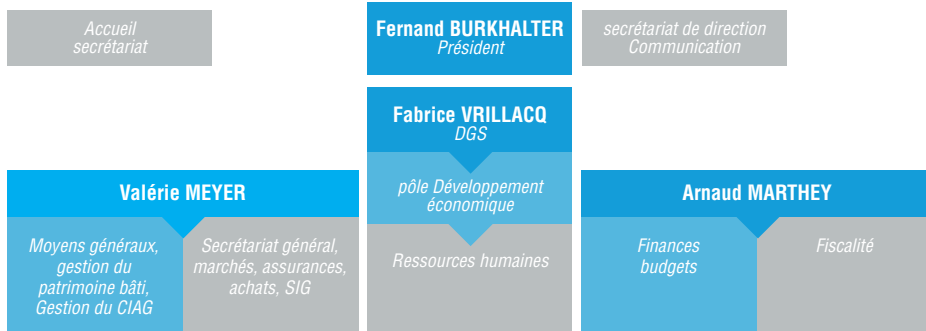
3 427 mandats
1 530 titres
17 761 factures calculées pour les ordures ménagères
4 134 factures périscolaires
1 386 prélèvements périscolaires

Marchés publics

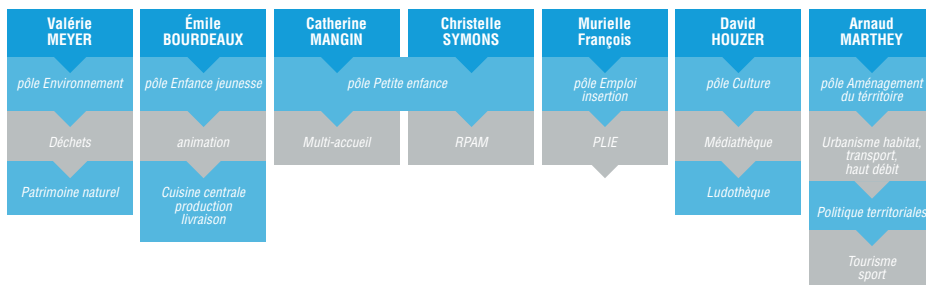
Pour l'année 2013, on dénombre 366 marchés répartis comme suit :

125 marchés de services
36 marchés de travaux
205 marchés de fournitures

Organigramme



équipe de direction



Le mot du Directeur



L'année 2013 a été une nouvelle année dense en projets, intense en réalisations et riche de réflexions pour notre Communauté de communes et nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus qui témoignent du sérieux de notre administration.

La lecture de ce rapport d'activité donne une bonne vision d'ensemble du dynamisme de notre territoire, du panel de compétences exercées et en toile de fond, de l'engagement de toutes nos équipes qui œuvrent chaque jour pour satisfaire nos usagers et honorer nos missions de service public.

Je retiendrai parmi la diversité des actions menées, trois chantiers phares.

Tout d'abord l'ambitieuse réforme des rythmes scolaires qui a pu être engagée dès l'automne et pour laquelle nos services ont su avec énergie, se mobiliser pour être au rendez-vous avec cette exigence qualité qui nous caractérise.

Le PACT ensuite, qui a permis sous l'impulsion d'un exécutif exigeant, de fixer de nouvelles perspectives dans les domaines du sport, du social, de l'économie ou encore du développement durable et qui appellent notre groupement à se préparer à de nouvelles responsabilités.

Enfin, l'opération de requalification du Pâquis, opération complexe aux difficultés techniques nombreuses, énergivore mais oh combien motivante lorsque l'on aboutit à un accord d'implantation avec une entreprise de renommée internationale.

Ce rapport d'activité est la mémoire de nos engagements et reflète notre capacité à agir, à gérer, à programmer et tout simplement à servir.

Fabrice Vrillacq

Directeur Général des Services
de la communauté de communes
du pays d'Héricourt



Maison du Territoire
3 rue Niemöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

BREVILLIERS
BUSSUREL
CHAGEY
CHAMPEY
CHÂLONVILLARS
CHAVANNE
CHENEBIER
COISEVAUX
COURMONT
COUTHENANS
ÉCHENANS/M[°]VAUDOIS
ÉTOBON
HÉRICOURT
LUZE
MANDREVILLARS
SAULNOT
TAVEY
TRÉMOINS
VERLANS
VILLERS SUR SAULNOT
VYANS LE VAL